

BAREME DES PRESTATIONS 2015 APPLICABLE AUX SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

ADHERENTS

Abonnement

Le montant de l'abonnement est fixé pour l'année 2015 à :

- 300 € HT pour les services gérant moins de 10 000 abonnés eau ou assainissement,
- 500 € HT pour les services gérant entre 10 000 et 25000 abonnés eau ou assainissement,
- 500 € HT + 0,012 € HT par abonné eau ou assainissement au-delà de 25 000 abonnés.

Prestations

Le barème suivant sera appliqué aux prestations rendues pour les membres adhérents à l'association :

Saisine	50€ HT
Instruction simple	130 € HT
Instruction complète	320 € HT

NON ADHERENTS

Prestations

Le barème suivant sera appliqué aux prestations rendues pour les services non adhérents à l'association :

Saisine	55€ HT
Instruction simple	145 € HT
Instruction complète	350 € HT